

PROCHAINE SESSION : entrée permanente

DUREE ET RYTHME : PARCOURS INDIVIDUALISE

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

## Accompagnement

# Validation des Acquis de l'Expérience

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

• Valider un diplôme ou une certification dans la filière santé sociale :

⇒ **AES** : Accompagnant Educatif et Social

⇒ **AS** : Aide Soignant

⇒ **SVN** : Surveillant Visiteur de nuit

⇒ **AP** : Auxiliaire de Puériculture

⇒ **CAP AEPE** : Accompagnant Educatif Petite Enfance

⇒ **ME** : Moniteur Educateur

• Accompagnement à la VAE

⇒ Choix et justification des activités professionnelles du référentiel du diplôme à valider

⇒ Conseil et suivi à la rédaction du dossier

⇒ Préparation au jury

### >>> POURQUOI LA VAE?

### CERTIFIER VOS COMPETENCES

### BOOSTER VOTRE CARRIERE

### VALORISER VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

### REDUIRE VOTRE TEMPS DE FORMATION

### >>> POUR QUI LA VAE ?

Pour toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

Je suis « faisant fonction » dans une structure médico-sociale, j'ai une expérience en établissement scolaire et je souhaite valider mon expérience par un diplôme d'état AES- Obtenir le titre de surveillant visiteur de nuit ...

### >>> RESULTAT ATTENDU

Accompagnement jusqu'à la présentation au diplôme (dans un délai maximum de



# VIVARAIS FORMATION

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50



Référente pédagogique et administrative :

Fabienne PENEL >>> [fabienne.penel@cneap.fr](mailto:fabienne.penel@cneap.fr)

111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON-SUR-RHÔNE** (07)

[www.vivaraiss-formation.com](http://www.vivaraiss-formation.com)

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 Immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région  
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).



[vivaraiss@cneap.fr](mailto:vivaraiss@cneap.fr)



Information sur nos formations **BTSA - BP REA - CAP et DE AES**

**REUNIONS EN VISIO : 14 FEVRIER - 15 MAI /PORTES OUVERTES : 16 MARS - 6 AVRIL**

# Validation des Acquis de l'Expérience

## CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

	ACCOMPAGNEMENT
CONSTITUTION DU DOSSIER DE RECEVABILITE Inscription sur la plateforme <a href="https://vae.gouv.fr/">France VAE</a> (https://vae.gouv.fr/) Les personnes éligibles à France VAE sont : - les salariés du privé, - les demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, - les bénévoles, - les aidants familiaux. Autres profils <a href="https://www.asp-public.fr/aides/validation-des-acquis-de-lexpérience-vae-dans-le-domaine-sanitaire-et-social-candidats-la-vae">site de l'ASP</a> (https://www.asp-public.fr/aides/validation-des-acquis-de-lexpérience-vae-dans-le-domaine-sanitaire-et-social-candidats-la-vae)	OUI
CONSTITUER LE LIVRET 2 PAR LE BIAIS D'UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE	OUI
PREPARATION AU JURY	OUI
ACCOMPAGNEMENT POUR UN PARCOURS POST JURY ( en cas de validation partielle et dans la limite du délai d'accompagnement global)	OUI

A noter: nombre d'heures personnalisées en fonction du parcours dans la limite de 30 heures

### >>> PRE-REQUIS ET PUBLIC VISE :

- Motivation et implication dans le parcours de la VAE ( rédaction d'un dossier répondant aux exigences du référentiel du diplôme visé)

### >>> CONDITIONS D'ADMISSION ET DELAIS D'ACCES :

- Expérience professionnelle et /ou bénévole en lien avec le diplôme visé
- Avoir participé à l'entretien de faisabilité
- Avoir reçu la notification de recevabilité par le certificateur

Traitement dans les 15 jours après inscription

Nous pouvons adapter les parcours aux situations de handicap

### >>> Les Plus de l'Accompagnement

- Suivi personnalisé en présentiel et à distance
- Conseil et suivi à la rédaction
- Préparation à l'oral pour le jury

### >>> MODALITÉS DE FORMATION : CF CGV

- Accompagnement possible tout au long de l'année :
  - Individuel
  - Collectif
- **Moyens d'encadrement** : accompagnement placé sous la responsabilité d'un formateur titulaire d'un diplôme de niveau 8 et habilité à faire de l'accompagnement de la VAE.  
Vivarais Formation satisfait aux obligations légales et réglementaires de déclaration préalable

### >>> MODALITÉS FINANCIERES : CF CGV

- Le coût horaire de l'accompagnement est de 80,00€
  - ⇒ Financement
    - Par France VAE
    - Employeur
    - Pôle Emploi
    - Compte personnel de formation (CPF)
    - OPCO
  - ⇒ Le coût de la formation éventuellement suivie pendant l'accompagnement est en supplément (sur devis)
- Participation aux charges périphériques (suivant statut)
  - >>> 85 €/an par accompagnement

TOUTES NOS FORMATIONS SUR [WWW.VIVARAIS-FORMATION.COM](http://WWW.VIVARAIS-FORMATION.COM)

VIVARAIS  
FORMATION

Qualiopi  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Certification qualité délivrée au titre  
des actions de formation et actions  
permettant de valider les acquis de  
l'expérience.

